

Accueillir, accompagner, initier et entraîner au Sport Adapté



AQSA

ATTESTATION DE QUALIFICATION SPORT ADAPTÉ

AESA

ATTESTATION D'ENCADREMENT SPORT ADAPTÉ



Encadrer en toute sécurité un public en situation de handicap mental ou présentant des troubles du comportement



POUR QUI ?

- ▶ professionnels titulaires d'un diplôme d'encadrement d'une discipline sportive ou plusieurs domaines d'activités
- ▶ bénévoles souhaitant accueillir des personnes présentant des troubles du développement intellectuelle et/ou psychique





ATTESTATION DE QUALIFICATION SPORT ADAPTÉ (AQSA) ATTESTATION D'ENCADREMENT SPORT ADAPTÉ (AESA)

L'AQSA/AESA est une formation complémentaire permettant :

- d'acquérir des compétences d'animation et d'entraînement auprès du public en situation de handicap mental ou psychique
- d'obtenir une qualification fédérale dans sa discipline pour l'accueil de ce public

PUBLIC

Cette formation est diplômante¹ pour les personnes titulaires d'un diplôme professionnel d'encadrement d'une discipline sportive ou de plusieurs domaines d'activités (option APT), ouvrant des prérogatives d'encadrement après de tout public (y compris le public en situation de handicap) :

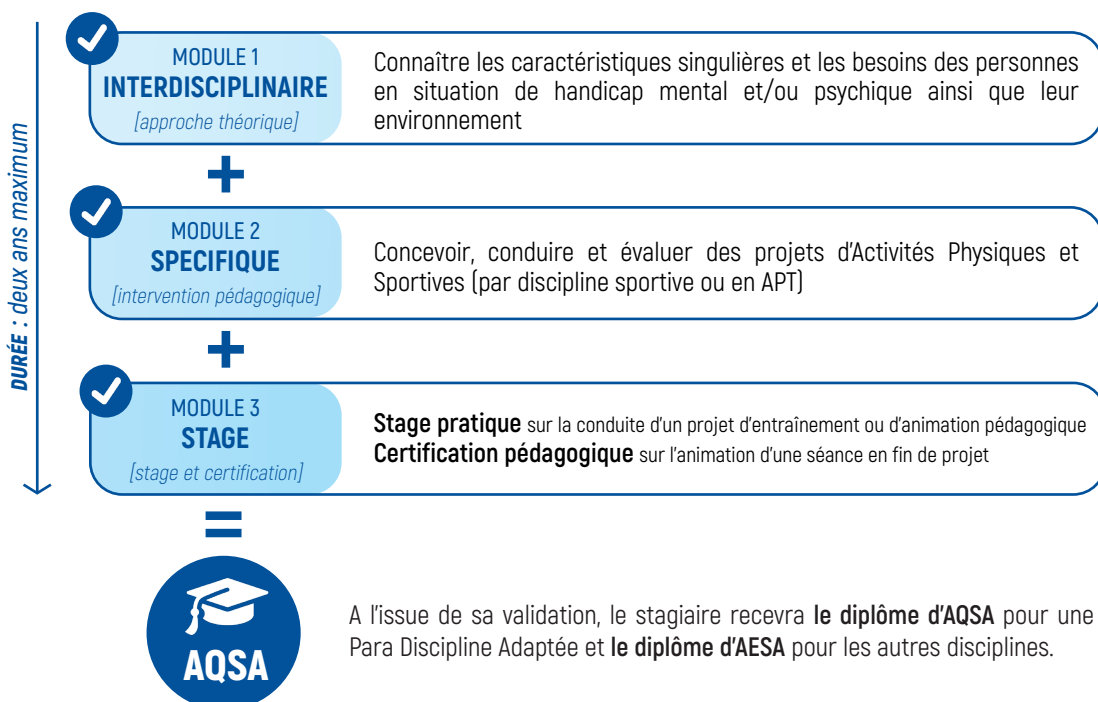
Diplôme Jeunesse & Sport	Diplôme de l'Enseignement Supérieur	Diplôme de la branche du sport
AQSA / AESA option « discipline »		
BEES « discipline » BPJEPS « discipline » DEJEPS « discipline »	Licence STAPS Entraînement sportif « discipline »	CQP « discipline »
AQSA / AESA option « APT »		
BEES APT BPJEPS APT	DEUST STAPS DEUG STAPS Licence Education et Motricité Licence professionnelle	CQP ALS option « Jeux sportifs et jeux d'opposition »

Cette formation est accessible mais non diplômante² pour les personnes bénévoles non titulaire d'un diplôme cité précédemment et souhaitant accueillir des personnes en situation de handicap mental ou psychique.

¹ Ce diplôme n'ouvre pas de prérogatives professionnelles supplémentaires

² Ce diplôme n'ouvre pas de prérogatives professionnelles pour l'enseignement et l'animation d'une activité physique et sportive, ni pour l'entraînement dans une discipline sportive, ni auprès du public en situation de handicap. Une attestation de suivi de formation sera délivrée aux termes des modules 1 et 2.

ORGANISATION



- ▶ Les modules 1 et 2 se déroulent en centre de formation. Ils peuvent être suivis de manière indépendante ou en formation continue à coût préférentiel (150 € de remise).



MODULE 1 - INTERDISCIPLINAIRE

Le module 1 apporte des connaissances sur les personnes présentant des troubles du neurodéveloppement et/ou des troubles psychiques, de leur environnement et de leur contexte de pratique d'Activités Physiques et Sportives. Il est commun à toutes les disciplines sportives.

OBJECTIFS

- ▶ Acquérir des connaissances ré-investissables sur les personnes en situation de handicap mental et/ou psychique ;
- ▶ Identifier la Fédération Française du Sport Adapté, comprendre ses finalités et son organisation ;
- ▶ Identifier les structures relevant du champ de l'action sociale, médico-sociale et de la santé mentale accueillant ce public ; Interroger ses conceptions éducatives pour permettre à ce public d'apprendre et d'acquérir une réelle autonomie de pratique ;
- ▶ Choisir des démarches d'intervention pédagogique permettant à ce public d'agir, de donner du sens à la pratique, d'assurer leur sécurité en partant de leurs besoins singuliers.



PRÉ-REQUIS

- > Être titulaire d'un diplôme professionnel d'encadrement de discipline(s) sportive(s) ouvrant des prérogatives auprès de tout public (*ou en cours de formation*) ;
- ou > Être bénévole d'une association sportive.



DURÉE

- > 3 jours / 21 heures



COÛT PÉDAGOGIQUE

- > 450 € [FINANCEMENT EMPLOYEUR]
- > 240 € [TARIF INDIVIDUEL]



FRAIS ANNEXES

- > Une prestation de restauration et/ou d'hébergement peut être proposé pour faciliter l'organisation de votre formation.

CONTENUS

- ▶ Définition des notions clés (santé, incapacité, déficience, handicap, troubles du neurodéveloppement, troubles psychiques) ;
- ▶ Représentation du handicap et identification des besoins ;
- ▶ Identification du réseau fédéral et du réseau spécialisé ;
- ▶ Analyse des démarches pédagogiques et réflexion sur leur utilisation pour permettre au sujet d'être acteur de ses apprentissages.

METHODES ET OUTILS PÉDAGOGIQUES, ÉVALUATION

- ▶ Approches théorique, didactique et de réflexion grâce à divers outils et supports pédagogiques (supports de présentation, vidéos, jeux de formation, etc.) ;
- ▶ Approches expérientielle et d'application articulées autour de la rencontre d'un public en situation de handicap, et de l'analyse d'expériences ;
- ▶ Questionnaire, travail individuel ou de groupe avec restitution, mise en situation, etc. ;
- ▶ Attestation de présence et de fin de formation.

PROGRAMME PREVISIONNEL

	JOUR 1	JOUR 2	JOUR 3
MATIN	Identification des caractéristiques singulières des pratiquants	Sécurité des pratiquants et leur contexte de pratique	Finalité de la pratique d'APS et environnement de pratique Perspectives de la formation
APRÈS-MIDI	Mise en situation pédagogique Analyse	Mise en situation pédagogique Analyse	Mise en situation pédagogique Analyse Bilan



Le module 2 permet de concevoir une intervention pédagogique, d'animation ou d'entraînement, permettant aux personnes présentant des troubles du neurodéveloppement et/ou des troubles psychiques de comprendre et de progresser dans une discipline sportive, tout en respectant la logique interne de l'activité.

OBJECTIFS

- ▶ Concevoir, conduire et évaluer un projet d'animation ou d'entraînement en prenant en compte les singularités et les attentes du pratiquant ;
- ▶ Analyser la logique de l'activité et les ressources nécessaires pour mettre en œuvre des situations permettant au sujet de s'engager, donner du sens, apprendre et progresser ;
- ▶ Choisir des démarches d'intervention pédagogique adaptées dans une perspective d'animation ou d'entraînement ;
- ▶ Elaborer des outils d'observation et d'évaluation ;
- ▶ Développer des projets en lien avec les instances Sport Adapté locales.

CONTENUS

- ▶ Définition de l'activité, de son adaptation, de son règlement et de l'organisation des compétitions (par la FFSA ou la fédération délégataire de la discipline) ;
- ▶ Conception, animation et évaluation de séances pédagogiques à destination des personnes en situation de handicap mental et/ou psychique ;
- ▶ Analyse des référentiels des niveaux d'évolution du sujet dans l'activité afin de choisir des objectifs, des démarches pédagogiques et évaluer son action ;
- ▶ Méthodologie de projet en relation avec les objectifs de l'institution ou de l'association.

METHODES ET OUTILS PÉDAGOGIQUES, ÉVALUATION

- ▶ Approches théorique, didactique et de réflexion grâce à divers outils et supports pédagogiques (supports de présentation, vidéos, jeux de formation) ;
- ▶ Approches expérientielle et d'application articulées autour de la rencontre d'un public en situation de handicap, et de l'analyse d'expériences ;
- ▶ Analyse des acquis à partir de l'animation et de l'observation de séances pédagogiques ;
- ▶ Attestation de présence et de fin de formation.

PROGRAMME PREVISIONNEL

	JOUR 1	JOUR 2	JOUR 3
MATIN	Questionnement sur le public et l'activité	Adaptations et règlement de la discipline	Organisation de la discipline et arbitrage
APRÈS-MIDI	Mise en situation pédagogique Analyse	Mise en situation pédagogique Analyse	Mise en situation pédagogique Analyse Bilan



PRÉ-REQUIS

- > Être titulaire d'un diplôme professionnel d'encadrement de discipline(s) sportive(s) ouvrant des prérogatives auprès de tout public (*ou en cours de formation*) ;
- ou > Être bénévole d'une association sportive
- > Fournir une attestation de participation au module 1



DURÉE

- > 3 jours / 21 heures



COÛT PÉDAGOGIQUE

- > 450 € [FINANCEMENT EMPLOYEUR]
- > 240 € [TARIF INDIVIDUEL]



FRAIS ANNEXES

- > Une prestation de restauration et/ou d'hébergement peut être proposé pour faciliter l'organisation de votre formation.



MODULE 2 - ACTIVITÉS PHYSIQUES POUR TOUS

Le module 2 permet de concevoir une intervention pédagogique, d'animation ou d'entraînement, permettant aux personnes présentant des troubles du neurodéveloppement et/ou des troubles psychiques de comprendre et de progresser dans plusieurs domaines d'activités, tout en respectant la logique interne de l'activité.

OBJECTIFS

- ▶ Identifier ses responsabilités, ses prérogatives d'exercice professionnel et leurs limites ;
- ▶ Interroger ses représentations et ses connaissances sur les caractéristiques singulières des personnes en situation de handicap mental et/ou psychique ;
- ▶ Concevoir, conduire et évaluer un projet d'animation ou d'entraînement en prenant en compte les singularités et les attentes du pratiquant ;
- ▶ Analyser la logique de l'activité et les ressources nécessaires pour mettre en œuvre des situations permettant au sujet de s'engager, donner du sens, apprendre et progresser ;
- ▶ Choisir des démarches d'intervention pédagogique adaptées dans une perspective d'animation ou d'entraînement ;
- ▶ Elaborer des outils d'observation et d'évaluation ;
- ▶ Développer des projets en lien avec les instances Sport Adapté locales.



PRÉ-REQUIS

- > Être titulaire d'un diplôme professionnel d'encadrement de discipline(s) sportive(s) ouvrant des prérogatives auprès de tout public dans le champ des APT (*ou en cours de formation*)
- > Fournir une attestation de participation au module 1



DURÉE

- > 5 jours / 35 heures



COÛT PÉDAGOGIQUE

- > 450 € [FINANCEMENT EMPLOYEUR]
- > 240 € [TARIF INDIVIDUEL]



FRAIS ANNEXES

- > Une prestation de restauration et/ou d'hébergement peut être proposé pour faciliter l'organisation de votre formation.

CONTENUS

- ▶ Analyse de l'intérêt d'une pratique d'APS, des recommandations et des aspects réglementaires et législatifs dans le champ des Activités Physiques pour Tous (APT) ;
- ▶ Méthodologie de la conception de projet en fonction de l'analyse de la demande, des besoins des pratiquants en fonction de leurs singularités et des partenaires ;
- ▶ Définition des domaines d'activités et de leur adaptation ;
- ▶ Conception, animation et évaluation de séances pédagogiques dans plusieurs domaines d'activités, à destination des personnes en situation de handicap mental et/ou psychique ;
- ▶ Elaboration d'outils d'observation et d'évaluation afin d'analyser la progression du pratiquant et sa pratique professionnelle.

METHODES ET OUTILS PÉDAGOGIQUES, ÉVALUATION

- ▶ Approches théorique, didactique et de réflexion grâce à divers outils et supports pédagogiques (supports de présentation, vidéos, jeux de formation) ;
- ▶ Approches expérientielle et d'application articulées autour de la rencontre d'un public en situation de handicap, et de l'analyse d'expériences ;
- ▶ Analyse des acquis à partir de l'animation et de l'observation de séances pédagogiques ;
- ▶ Attestation de présence et de fin de formation.

PROGRAMME PREVISIONNEL

	JOUR 1	JOUR 2	JOUR 3	JOUR 4	JOUR 5
MATIN	Bilan des acquis Le champ des APT et les prérogatives d'encadrement	Méthodologie de séance à destination des PSH Les activités en espace naturel	La relation pédagogique Les activités et jeux sportifs	Méthodologie de cycle d'activités à destination des PSH Les activités physiques d'entretien corporel	Analyse à froid Identification des outils d'observation et d'évaluation
APRÈS-MIDI	Mise en situation pédagogique Analyse	Mise en situation pédagogique Analyse	Mise en situation pédagogique Analyse	Mise en situation pédagogique Analyse	Mise en situation pédagogique Analyse Bilan



Le stage pratique, en association sportive, permet une mise en application des compétences acquises lors des modules 1 et 2 pour la conduite d'un projet d'animation ou d'entraînement.

OBJECTIFS

- ▶ Concevoir, mettre en œuvre et évaluer un projet d'animation ou d'entraînement, en prenant en compte les singularités et les attentes du pratiquant dans une optique de progression, dans la discipline sportive choisie ou dans un domaine d'activité ;
- ▶ Evaluer son intervention et les progrès des pratiquants afin de les communiquer aux personnes qui en ont la responsabilité (professionnels de structures spécialisées, responsables d'associations, familles, etc.) ;
- ▶ Développer des projets en lien avec les instances Sport Adapté locales.



PRÉ-REQUIS

- > Trouver une structure d'accueil (structure habituelle, association affiliée à la FFSA ou à la fédération délégataire de sa discipline)
- > Avoir un tuteur de stage
- > Fournir une attestation de participation au module 1 et 2.



DURÉE

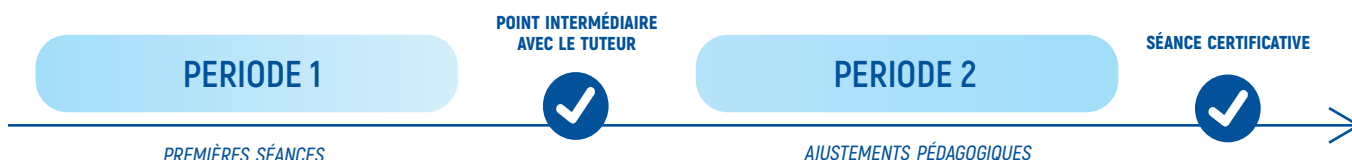
- > Discipline : 20 h minimum (cycle de 8 à 10 séances)
- > APT : 20 h minimum (cycle de 8 à 10 séances)



COÛT PÉDAGOGIQUE

- > 90 € [CERTIFICATION]

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE



- ▶ Le stagiaire réalise un rapport de stage qui sera remis au plus tard une semaine avant la séance certificative. A l'issue du stage, l'organisme de formation missionne un jury afin d'évaluer ce rapport et de certifier les compétences du stagiaire lors d'une évaluation portant sur la mise en place et l'animation d'une séance pédagogique.

METHODES ET OUTILS PÉDAGOGIQUES, ÉVALUATION

- ▶ Convention de stage signée par toutes les parties, 15 jours avant le début du stage;
- ▶ Certification pédagogique en fin de projet, qui porte sur l'évaluation du rapport de stage et sur la mise en œuvre de la séance ;
- ▶ Attestation de fin de stage comprenant les dates, lieux et durées.



MODALITÉS D'INSCRIPTION



PRÉ-INSCRIPTIONS

> au plus tard 3 semaines avant le début de la formation]

PRÉ-REQUIS

Intervenir ou avoir le projet d'intervenir dans une structure accueillant du public en situation de handicap mental et/ou psychique

+ respecter les pré-requis spécifiques à chaque module

POSITIONNEMENT

Après votre pré-inscription, vous serez contacté pour programmer un entretien de positionnement afin d'évaluer si la formation répond à vos attentes et à vos besoins.

► <https://forms.office.com/r/ayYdrnLHVS>

FINANCEMENT

Cette formation n'est pas inscrite au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) et ne permet pas de mobiliser les fonds du Compte Personnel de Formation (CPF).

Néanmoins, en tant que salarié.e, vous pouvez bénéficier de financements professionnels :

- dans le cadre du plan de formation continu de votre employeur ;
- en effectuant une demande de prise en charge auprès de votre OPérateur de COmpétences (OPCO), comme par exemple l'AFDAS pour la branche du Sport.



ACCESSIBILITÉ ET HANDICAP

Vous êtes en situation de handicap et souhaitez participer à une formation ?

Merci de bien vouloir contacter notre référente Accessibilité et Handicap :

Delphine VARLET - 06 60 90 53 95 - formation@sportadapte-aura.fr



Quelques chiffres (DEPUIS 2014)

309

stagiaires

2

abandons

Niveau de satisfaction

3,9 / 5



100 %

obtention du
diplôme



Organisme Régional de Formation

du Sport Adapté



Delphine VARLET

Coordinatrice de l'ORFSA

✉ formation@sportadapte-aura.fr

☎ 06 60 90 53 95



📍 **Maison Régionale des Sports**
68, avenue Tony Garnier - CS 21001
69304 LYON Cedex 07

sportadapte-aura.fr

formation.sportadapte-aura.fr



Soutenu
par



**MINISTÈRE
DES SPORTS
ET DES JEUX OLYMPIQUES
ET PARALYMPIQUES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**AGENCE
NATIONALE
DU SPORT**



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes